



**Syndicat
du Transport
de Montréal**
(Employé-es des services d'entretien)



SURVIE

JOURNAL DU COMITÉ DE SANTÉ-SÉCURITÉ

Le 10 juillet 2024

Clientèles difficiles

Même si l'été est à nos portes, les événements impliquant une clientèle agressive ne cessent d'augmenter. Tous les travailleurs qui œuvrent dans le métro et même à l'intérieur de nos centres de transport sont touchés par ce fléau sociétal. Nous suivons ce dossier au CSS-CSN de l'entretien depuis plus d'une année et tentons d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble de nos membres. Lorsque la situation vous préoccupe, sachez que vous pouvez demander à votre contremaître de travailler en équipe de deux. Nous savons que les situations problématiques se multiplient et que certaines d'entre elles peuvent paraître banales considérant le nombre d'altercations auxquelles vous êtes exposés au quotidien. Cependant, il est important de rapporter via les RAI toute agression vécue dans vos milieux de travail, qu'elles soient verbales ou physiques. Nous sollicitons donc votre contribution pour faciliter notre travail de représentation auprès de la gestion. De plus, nous désirons vous rappeler de ne pas interagir auprès de cette clientèle problématique, et ce, même si vous avez un travail à compléter. Contournez-les, ignorez-les et surtout ne leur demandez pas de se ramasser ou de se déplacer.

Votre santé physique et psychique est bien plus importante qu'un banc de station bien nettoyé.

L'importance du RAI préventif

Dernièrement, nous avons eu plusieurs cas de blessures non déclarées qui se sont dégradées et ont malheureusement causé des arrêts de travail. Une légère coupure peut rapidement s'infecter et un mal de dos peut rapidement devenir insupportable. C'est pour ces raisons qu'il est important de rapporter tout accident/incident même si ceux-ci peuvent paraître banals à priori. Lorsque l'accident est relié à un événement déclaré en bonne et due forme, il est beaucoup plus facile pour les représentants à la défense des travailleurs accidentés et en santé-sécurité d'intervenir afin que vous soyez indemnisés sans soucis et reconnus comme accidenté du travail auprès de la CNESST.

Bonnes vacances 2024!

Les vacances estivales approchent. Nous profitons donc de l'occasion pour vous souhaiter à tous de bonnes vacances. Prenez le temps de vous ressourcer autant physiquement que mentalement! À tous ceux qui passeront une bonne partie de l'été au travail, svp continuez de respecter les méthodes de travail et de sécurisation des équipements. Celles-ci ont été mises en place pour votre sécurité. Nous souhaitons tous être en bonne santé pour profiter de la saison estivale et surtout lorsque nous célébrerons notre retraite. Bon été à tous!

Le Comité de Santé Sécurité (CSN)